

# L'APTS et la FTQ remportent le vote

**■ Au CSSS Alphonse-Desjardins, les travailleurs du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers seront désormais représentés par la FTQ tandis que le personnel professionnel et technique a choisi l'APTS.**

PAR MARIE-CHRISTINE PATRY  
MC.PATRY@JOURNALDELEVIS.COM

Rappelons qu'à la suite de la fusion entre le CSSS du Grand Littoral et l'Hôtel-Dieu de Lévis, deux classes de travailleurs du nouveau CSSS Alphonse-Desjardins ont dû choisir entre les deux syndicats qui représentaient chacun des établissements. Il s'agit des catégories 2 (personnel paratechnique, services auxiliaires et de métiers) et 4 (techniciens et professionnels de la santé et des services

sociaux). Quant aux catégories 1 (personnel en soins infirmiers) et 3 (personnel de bureau), elles étaient déjà représentées par le même syndicat et n'étaient donc pas touchées par cette situation.

Ainsi, les 1233 travailleurs du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers ont eu à voter. C'est le Syndicat québécois des employées et employés de service (FTQ) qui l'a emporté. « Nous sommes très heureux d'accueillir les 455 nouveaux membres de l'Hôtel-Dieu de Lévis parmi nous », a affirmé Jean-Pierre Ouellet, président.

Chez les personnes techniciennes et professionnelles du CSSS Alphonse-Desjardins, c'est l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) qui a cumulé le plus grand nombre de votes. Le syndicat qui représentait la même catégorie pour le CSSS du Grand Littoral est le syndicat des professionnels

de la santé et des services sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches (SPSSS-FP-CSN). « Nous sommes honorés que le choix du personnel professionnel et technique se soit porté sur notre organisation, affirme Dominique Verreault, présidente de l'APTS. Avec l'ajout de ces 419 nouveaux membres, l'APTS est plus que jamais la voix du personnel professionnel et technique. »